



Communiqué

Budget 2027 : Lausanne maintient son cap dans un contexte difficile

La Municipalité de Lausanne présente un budget 2027, premier de cette nouvelle législature, qui s'inscrit dans la volonté d'améliorer les prestations à la population et d'assurer les investissements nécessaires pour préparer l'avenir et répondre aux enjeux climatiques. Dans un contexte incertain, notamment après la votation du 27 septembre 2026, la Municipalité s'engagera également pour éviter de nouveaux reports de charge directs ou indirects sur les communes et en particulier sur la Ville de Lausanne.

Le budget 2027 de la Ville de Lausanne présente un déficit de CHF 77.7 mios, soit dans la lignée de celui de 2026. Le budget 2027 témoigne d'une bonne maîtrise des dépenses avec des charges apurées en augmentation de 0.9%. Les revenus apurés augmentent, quant à eux, de 1.3%.

De nombreuses prestations renforcées en 2027

La population pourra bénéficier en 2027 d'améliorations concrètes grâce au renforcement de plusieurs prestations prioritaires : notamment dans l'accueil de jour (plus de 200 places en préscolaire et parascolaire créées depuis la rentrée 2026 et 90 nouvelles places d'accueil durant les vacances pour un montant total de CHF 2 mios), la culture ou le sport avec un projet pilote d'élargissement des horaires des piscines estivales. En matière de cohésion sociale, la reprise des prestations de la Fondation ABS par la Ville assurera leur pérennité. Ces prestations constituent un pilier majeur de la politique de réduction des risques et d'aide à la survie. Les postes créés d'agentes et agents d'accueil et de sécurité seront également pérennisés en 2027.

Par ailleurs, la Ville va renforcer l'accompagnement des chantiers en développant la communication, en subventionnant les commerçantes et commerçants qui subissent des désagréments et en renforçant l'unité de coordination interservices. Elle va également accélérer son travail pour garantir l'accessibilité universelle des quais de bus et des bâtiments administratifs et développer le programme Equiwatt. Finalement, un centre de formation interne pour les apprenties et apprentis en logistique verra la jour.

Lausanne investit pour les transports publics, le climat et le logement

Avec des investissements prévus à hauteur de CHF 278 mios en 2027, la Municipalité montre que, malgré le contexte difficile, elle ne perd pas de vue la nécessité de préparer l'avenir. Plus de la moitié des projets sont liés à la transition climatique, notamment pour le développement du chauffage à distance, l'assainissement des bâtiments, le développement du patrimoine arboré et la biodiversité, la renaturation des cours d'eau ou encore la poursuite du développement des écoquartiers des Plaines-du-Loup et des Près-de-Vidy.

En parallèle, la Ville poursuit la transformation de ses infrastructures et espaces publics, avec notamment des investissements en lien avec les axes forts, les bus à haut niveau de service, la gare de Lausanne et les interfaces du futur m3.



Un cadre financier solide au service de la vision municipale

Afin de continuer à maîtriser ses charges, la Municipalité lance également la démarche « Réinvestir pour renforcer les prestations » (RRP), visant à dégager des marges de manœuvre pour les réinvestir dans des prestations prioritaires dans la continuité des programmes d'amélioration financière des trois précédentes législatures.

Un contexte incertain

Ce budget 2027 intervient dans un environnement incertain, d'une part en raison du contexte géopolitique international, d'autre part de la votation du 27 septembre 2026 sur l'initiative des « 12% ». Dans ce cadre, la Municipalité de Lausanne sera vigilante pour que les engagements des initiantes et initiants soient respectés et que le Canton n'opère pas de nouveaux transferts de charges qui prêteraient la capacité financière de la Ville de Lausanne à assurer des prestations de qualité à la population, à soutenir la prospérité économique et à investir pour l'avenir.

La Municipalité de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Grégoire Junod, syndic de Lausanne, Direction culture et développement urbain, tél. +41 21 315 22 01**
- **Julien Eggenberger, conseiller municipal, Direction finances et mobilité, tél. +41 21 315 72 00**

Lausanne, le 6 octobre 2026